

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD163

présenté par  
Mme Brulebois et M. Perrot

-----

### ARTICLE 1ER A

I. – À l'alinéa 1, substituer au mot :

« propices »

le mot :

« prioritaires ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 12, 15, 16 et 18.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à remplacer le terme « zones propices », qui pourrait être interprété comme « zones exclusives » par le terme « zones prioritaires ».